

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/75 Paraphe: <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>DELIBERATION n°DC2014/68</i>	

Nombre de membres:

En exercice : 125

Présents : 86

Votants : 94 (dont 8 pouvoirs)

POUR : 94 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trois juillet deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 24/06/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: *Mesdames* Martine BAUDART ; Isabelle BECHARD ; Agnès BEGNY ; Pauline COSSON ; Josette COURAULT ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine JACQUET ; Maryvonne LENFANT ; Marie-Odile MASLACH ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Karine PASSERA ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Anne SEMBENI ; Andrée THOMAS ; *Messieurs* Claude ADAM ; Michel ADIN ; François BARDIAUX ; Patrick BEBIN ; Tony BESANCON ; Daniel BOUILLON ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Pascal BOXEBELD ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Dominique CARPENTIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGE ; Pierre DEMISSY ; Christophe DION ; Yann DUGARD ; Patrice FERON ; René FRANCCART ; Daniel GAUDARD ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Bertrand HAULIN ; Philippe HENRY ; Benoît HUREAU ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Gilles LEJEUNE ; Christian LONGHAIS ; Dominique LORIN ; Christophe MANCEAUX ; Raoul MAS ; Jean-Philippe MASSON ; Frédéric MATHIAS ; François MEENS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Jean-Claude MULLER ; Christian NICOLITCH ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Denis OUDIN ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Ludovic PHILIPPE ; Jean-Yves PIC ; Florent PIERSON ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Patrick RACOUR ; Damien RENARD ; Jean-Pol RICHELET ; Mickaël SCHWEMMER ; Francis SIGNORET ; Benoît SINGLIT ; Gérard SOUDANT ; Vincent THIERION ; Dominique THOREL ; Lionel VAIRY ; Bruno VALET.

Représentés: Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Madame Béatrice FABRITIUS ; Madame Patricia LESUEUR donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM ; Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à Madame Josette COURAULT ; Madame Magalie ROGER donne pouvoir de vote à Monsieur Dominique CARPENTIER ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis SIGNORET ; Monsieur Joël CARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis POTRON ; Monsieur Thierry DEGLAIRE donne pouvoir de vote à Monsieur Jacques BOUILLON ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Monsieur Christophe DION.

OBJET : AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX PISCINE CONCLU AVEC L'ENTREPRISE

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 28 octobre 2013 attribuant le lot n°1 – Gros Œuvre – du marché de travaux de la piscine communautaire à l'opérateur économique « MONTI SAS»;

Vu la délibération n°2013/95 du conseil de communauté du 18 décembre 2013 autorisant le Président à signer le lot n°1 – Gros Œuvre – du marché de travaux de la piscine communautaire avec l'opérateur économique « MONTI SAS»;

Considérant que l'exécution des prestations de l'attributaire initial « MONTI SAS » est transférée à l'opérateur « COLAS EST » pour cause d'absorption/fusion de l'opérateur « MONTI SAS » par l'opérateur « COLAS EST » ;

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le 10 JUIL. 2014 et de sa publication ou notification le

.../...

Page 2/2 – Délibération n° DC2014/68 du 03/07/2014

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté AUTORISE le Président à signer un avenant n°1 au marché de travaux du centre aquatique – lot n°1 Gros œuvre – afin de transférer l'exécution de celui-ci à l'opérateur économique « COLAS EST ».

Le 07 juillet 2014,

Le Président,



Francis SIGNORET